

INFIRMIER(E) DE

INSTITUT LES TOURNESOLS — 68160 Sainte-Marie-aux-Mines

MERCI de nous faire parvenir lettre de motivation +CV

Description du poste

« Les infirmiers en soins généraux accomplissent les actes professionnels et dispensent les soins infirmiers définis aux articles R.4311-1 à R.4311-14 du code de la santé publique. Ils exercent leurs fonctions dans les domaines prévus à l'article R.4311-15 de ce code. »

MISSION

Dans le cadre des dispositions réglementaires relatives aux établissements médico-sociaux, l'infirmier(e) intervient auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant des troubles du comportement et de la personnalité, ou/et atteints de polyhandicap, pour :

- assurer le suivi des soins et traitements en collaboration avec les médecins,
- participer, avec le personnel éducatif de l'Institution Les Tournesols, à la mise en œuvre du Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)

ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AFFECTATION

L'infirmier(e) intervient au niveau du secteur hébergement (IMP, MAS, FAM, FAS) et du secteur ouvert (FAHT, ESAT).

ACTIVITES PRINCIPALES

Sous la responsabilité du Cadre de Direction du Pole Santé, l'infirmier(e) :

- Assure aux usagers une prise en soin optimale, à court, moyen et long terme, de jour et de nuit,
- Observe les manifestations cliniques propres aux pathologies dont les usagers sont atteints (psychiques et autres), évalue les besoins et les attentes de l'usager,
- Surveille l'état de santé des résidents,
- Analyser et synthétiser les informations nécessaires à la prise en soin des usagers, permettant la continuité des soins, Identifier, analyser les situations d'urgence et mettre en œuvre les actions nécessaires,
- Réalise des soins sur prescription médicale et selon son rôle propre, de nature préventive, curative ou palliative,
- Veille à la prise en compte de la douleur des usagers à travers notamment l'accompagnement des professionnels de proximité (utilisation des outils d'évaluation de la douleur),
- Gère le matériel médical et paramédical et en assure la traçabilité (ex : vérification du stock)
- Participe aux réunions institutionnelles (PAI, R° Fonctionnement, Réunion coordinations, Evaluation interne, Projet d'établissement) et à toute autre réunion nécessitant sa présence,
- Elabore et formalise des diagnostics infirmiers,
- Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des Projets d'Accompagnement Individualisé pour son domaine de compétences, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire,

- Participe à l'évaluation de la progression des résidents,
- S'inscrit dans un travail de réflexion et d'échange avec les autres professionnels issus de formations et de métiers différents,
- Collabore avec les différents membres de l'équipe pluri professionnelle et pluridisciplinaire,
- Favorise et entretient des liens avec la famille et l'entourage des résidents,
- Mène des missions de formation auprès des professionnels sur des thèmes spécifiques (ex : hygiène, lavage des mains),
- Assure l'encadrement des étudiants infirmier et aide-soignant et est personne ressource pour les étudiants et stagiaires d'autres professions,
- Eduque, conseille les usagers et/ou les professionnels de proximité à l'état de santé de ce dernier,
- S'implique activement dans la vie institutionnelle.

COMPETENCES

- Formation requise : Diplôme d'Etat Infirmier.

Savoir faire

Esprit d'analyse et de synthèse

Connaitre et appliquer les règles de sécurité et protocoles liés aux soins,

Capacités pédagogiques,

Savoir utiliser l'outil informatique et maîtriser le PSI.

Capacité à s'adapter au public accueilli et à l'environnement de travail

Savoir être

Avoir le sens du travail en équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire,

Etre autonome dans son travail (travailler seul en tant qu'infirmier)

Savoir prioriser et anticiper ses interventions

Etre disponible et à l'écoute

Créer une relation d'aide

Faire preuve de respect à l'égard des usagers, des professionnels et du matériel.

TEMPS DE TRAVAIL

100%, 35h annualisées, soit 37h30/semaine.

Cycle hebdomadaire VHM (Volume Horaire Mensuel) variable.

Travail week-ends et jours fériés (continuité de service).

Congés en concertation avec le reste de l'équipe.

Contrat à durée indéterminée